

Comment participer?

SITES TOURISTIQUES/ COMMUNES/ ASSOCIATIONS

En proposant une animation, ou une mise en scène, en partenariat avec les boulangeries de vos communes, telle qu'une dégustation sur un évènement, à l'issue d'une visite ou d'une balade à travers la commune (Balades Vertes, route d'Artagnan, via Cluny, autres...), sur un point de ravitaillement de randonnée, un atelier cuisine ou toute création d'évènement incluant la corniotte.



RESTAURANTS

En proposant une découverte de la corniotte par une dégustation, un amuse-bouche, un apéritif, ou en incluant à votre menu la corniotte sous forme sucrée ou salée.

BOULANGERIES ET/OU PÂTISSERIES



- En proposant une dégustation, une action promotionnelle, une mise en avant de la **corniotte** dans votre boulangerie et/ou pâtisserie. L'Office de Tourisme fournira à chaque établissement partenaire un kit de communication lui permettant de mettre en avant sa participation à l'évènement.

ET/OU



- En participant au **concours de la Corniotte d'Or 2024** : une dégustation à l'aveugle organisée le vendredi 10 mai en fin d'après-midi à l'Hôtel-Dieu de Louhans. Les corniottes, nécessaires à la dégustation par le jury, pourront être récupérées par l'Office de Tourisme directement dans votre commerce pour faciliter votre participation. Les lauréats du concours se verront remettre des outils de communication spécifiques au concours à apposer dans leur commerce et une mise en avant dans la presse locale.

